

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE
DE HAUTE-SAVOIE



Cadre réservé à l'administration
N° :
Date :

Texte de référence : Article L 121 – 4 du code du sport

DOSSIER DE DEMANDE D'AGREMENT POUR UNE ASSOCIATION SPORTIVE
--

TITRE
(cf. déclaration en Préfecture)

ADRESSE EXACTE DU SIEGE SOCIAL

(cf. déclaration en Préfecture)

SPORTS PRATIQUES

FEDERATION(S) D’AFFILIATION

DECLARATION EN PREFECTURE **A**.....
Le.....

N°.....

Date de la première déclaration en Préfecture : *(Nom, prénom, et signature)*

Date de première insertion au Journal Officiel **Cachet du Club :**

COMPOSITION DU COMITE DE DIRECTION

Comité de direction élu pouran(s), le(date de l'élection)

PRESIDENT

(Nom, prénom, adresse, mail et téléphone)

SECRETAIRE

(Nom, prénom, adresse, mail et téléphone)

TRESORIER

(Nom, prénom, adresse, mail et téléphone)

AUTRES MEMBRES

(Nom, prénom, adresse, mail et téléphone)

EFFECTIF DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Hommes	Femmes	TOTAL	Plus de 18 ans	Entre 16 et 18 ans	Moins de 16 ans

NOMBRE DE LICENCES SPORTIVES DELIVREES POUR L'ANNEE EN COURS

Hommes	Femmes	TOTAL	Plus de 18 ans	Entre 16 et 18 ans	Moins de 16 ans

CONSTITUTION DU DOSSIER D'AGREMENT

Liste des pièces à joindre OBLIGATOIREMENT à l'appui de la demande

- Photocopie du dernier récépissé de déclaration, délivré par la préfecture de Haute Savoie** à l'occasion de modifications de statuts, changement de titre, transfert de siège social ou changement de la composition du comité de direction.
- Photocopie de la dernière insertion au Journal Officiel** (création, transfert du siège social ou changement de titre).
- L'attestation (ou les attestations) d'affiliation à une ou plusieurs fédérations sportives agréées, relative à l'année sportive en cours** (à solliciter auprès du comité départemental ou de la ligue).
- Un exemplaire des statuts**, signés du président et du secrétaire.
- Le règlement intérieur**, signé du président et du secrétaire.
- Procès verbal intégral des trois dernières assemblées générales** : les P.V devront comporter obligatoirement la date, le nombre de membres présents par rapport au nombre d'adhérents, le compte rendu moral, le compte rendu d'activités, le rapport financier, la présentation du budget prévisionnel, l'élection des membres sortants s'il a lieu (veiller au quorum et à la régularité des élections : application des statuts).
- Les bilans et les comptes de résultat des trois derniers exercices**, signés du président et du trésorier (présentation comptable du rapport financier exposé en assemblée générale).

Nota :

Lorsque le groupement qui sollicite l'agrément est constitué depuis moins de trois années, les documents (procès-verbaux des trois dernières assemblées générales et bilans et comptes d'exploitation des trois derniers exercices) sont produits pour la période correspondant à sa durée d'existence.

- Le budget prévisionnel de l'exercice en cours**, signé du président et du trésorier (En EQUILIBRE, recettes = dépenses).

Préciser, ci-dessous, les coordonnées de la personne responsable du dossier d'agrément :

NOM et Prénom :

Adresse :

.....

Tél. – Travail : **Domicile :**

Mail :